

Rapport public Parcoursup session 2023

ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE	Jury par défaut	Tous les candidats	35	110	21	21	17

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

L'ouverture et la curiosité, notamment en s'intéressant aux enjeux contemporains (environnement économique, entreprises, enjeux sociétaux, etc.), la capacité à prendre du recul et des responsabilités, et un intérêt pour la gestion sont des qualités recherchées par les écoles de commerce et de management pour leurs futurs étudiants. Elles recherchent par ailleurs une grande diversité de profils, également attendue par les entreprises, rendant les attendus nationaux assez larges en termes de parcours scolaire antérieur et de centres d'intérêt.

L'étudiant en école de commerce et de management doit disposer de compétences en :

- expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet
- langues étrangères, a minima en anglais, afin d'être capable de lire, écrire et s'exprimer à l'écrit et à l'oral et de travailler à terme dans un contexte international
- culture générale et humanités, faire preuve d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux enjeux de la société et de l'économie

Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus aux épreuves de baccalauréat ainsi que dans les évaluations communes durant les années de lycée. Elles peuvent également être appréciées à l'occasion d'épreuves propres au processus de sélection (écrites, orales), voire d'entretiens.

Attendus locaux

L'ISIT c'est la Grande Ecole pour tous les passionnés de langues et de cultures qui grâce au partenariat de double cursus avec la Faculté de droit Jean Monnet Université Paris Saclay vous ouvre les voies de toutes les carrières juridiques à l'international (avocat,

juriste d'entreprise, juriste-linguiste etc.). En rejoignant ce double cursus ISIT/Faculté de droit Jean Monnet vous pourrez construire le projet qui vous correspond alliant les compétences juridiques, multilingues et d'ouverture à l'international. Nous vous accompagnerons de manière individuelle tout au long de votre parcours tant au plan académique que professionnel. La formation est ouverte aux candidats issus de toutes les Terminales ayant un niveau linguistique opérationnel dans une (anglais) ou deux langues étrangères. Le niveau minimum linguistique requis selon le cadre européen de référence est :

- un niveau B2 pour l'anglais (intermédiaire +)
- un niveau B1 (intermédiaire) pour les autres langues dispensées à l'ISIT (français, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe)

Consultez la brochure de l'ISIT : www.isit-paris.fr

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le programme juriste-linguiste est déployé sur une durée de cinq ans. Les étudiants suivent parallèlement le parcours général en droit à la Faculté de droit Jean Monnet - Université Paris Saclay, ainsi que les études linguistiques et interculturelles appliquées au droit en anglais et éventuellement dans une autre langue vivante enseignées à l'ISIT, l'anglais étant obligatoire pour tous les étudiants et une deuxième langue étrangère possible parmi celles proposées à l'ISIT.

Cette articulation organisée entre l'ISIT et la Faculté de droit Jean Monnet permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale en différentes langues, de se former à la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique), s'exercer à la traduction juridique et se familiariser aux enjeux interculturels. A ce titre, un semestre d'échange à l'étranger au cours du parcours est vivement conseillé.

A l'issue des cinq années de formation, les étudiants obtiennent ainsi deux diplômes : le Master en droit de la Faculté Jean Monnet (Bac+5) selon la spécialisation choisie et le Diplôme de l'ISIT visé par l'Etat conférant le Grade de Master (Bac+5), spécialisation Juriste-Linguiste.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux (CEV) de l'ISIT.

Cette dernière a procédé à l'étude des candidatures selon les modalités suivantes :

Notes remontées dans les dossiers :

L'analyse des notes et des commentaires des bulletins de 1^{ère} et de terminale (et du bac si le candidat est en réorientation) en portant une attention prioritaire sur les disciplines linguistiques (français, langues vivantes 1 et 2) qui sont fondamentales dans la constitution du cursus du programme Juriste Linguiste. Dans cette étape d'analyse du dossier, la CEV vérifie notamment le niveau linguistique sur la base des critères établis par celle-ci, inscrits dans le règlement des admissions et rappelés dans le présent rapport dans les caractéristiques de la formation (attendus locaux).

En complément de ces éléments d'examen du dossier, la CEV intègre également dans son analyse les résultats obtenus dans les matières de sciences humaines et sociales (philo, histoire, géographie, économie) et enfin, le cas échéant, les matières scientifiques et techniques qui peuvent révéler des aptitudes intéressantes, bien que ces disciplines, en tant que telles, ne soient pas dispensées dans le parcours Juriste Linguiste.

Commentaires des professeurs et du contenu de la fiche avenir :

La commission prend parallèlement en compte les commentaires à la fois des bulletins et de la fiche Avenir, lui permettant d'avoir une vision sur la trajectoire d'un candidat en termes de comportement (actif, participatif), de progression (une moyenne ne reflétant pas systématiquement une progression ou une régression) pendant le parcours précédant sa candidature.

Lettre de motivation :

Elle doit présenter, selon les modalités de la CEV, trois critères principaux:

Une présentation claire et synthétique du parcours jusqu'à la candidature au programme Juriste Linguiste.

Une définition du projet de formation et de sa construction, sa cohérence avec la formation Juriste Linguiste. Le candidat doit démontrer sa prise d'information générale sur ce que déploie le programme Juriste Linguiste et sur les objectifs particuliers de ce programme aux plans pédagogique et professionnel.

Une bonne maîtrise rédactionnelle contenant un développement synthétique, construit et argumenté, révélateur du degré de

motivation du candidat.

Fiche d'activités :

Tout ou partiellement complétée, elle constitue pour la commission un élément important d'analyse du profil du candidat en prenant en compte de manière égale les développements de chacune des 4 rubriques de la fiche. La CEV maintient cependant une approche très adaptée en intégrant le fait que tous les candidats n'ont pas pu bénéficier des mêmes opportunités dans leur parcours.

Entretien :

Après analyse des éléments précédemment soulignés et avis favorable de la CEV, celle-ci procède à la mise en place d'entretiens multilingues avec les candidats retenus. Les jurys sont constitués de membres des équipes pédagogiques tenant compte de la combinaison linguistique de chaque candidat entendu. Ces jurys fonctionnent sur le principe et les modalités suivantes :

Etablir un contact direct avec les candidats au-delà du dossier examiné sur Parcoursup. Ces jurys proposent aux candidats de se présenter de manière plus précise en insistant sur les points qu'ils souhaitent valoriser, notamment au-delà de la dimension purement académique du profil (engagement associatif, pratiques sportives ou artistique).

Valider mutuellement l'adéquation du projet de formation des candidats avec le double parcours Juriste Linguiste. En effet, cet échange a pour second objectif de permettre aux candidats d'exposer leurs motivations, l'articulation entre leurs attentes en tant que futur étudiant de l'enseignement supérieur et la formation sélectionnée et de s'assurer ainsi de la validité du choix du candidat, au regard des spécificités de ce programme.

Evaluer l'opérationnalité linguistique du candidat. Les membres du jury vérifient ce paramètre déterminant pour pouvoir en cas d'admission, assurer une intégration et un suivi avec aisance du programme dispensé en multilingue dès la 1ère année.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session d'admission en 1ère année du Programme Juriste Linguiste/ Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay de l'ISIT pour la rentrée 2023 s'est correctement déployée. Le processus mis en place par l'ISIT a été respecté selon les critères inscrits dans notre règlement des admissions, validé par la DEGSIP et décrit dans l'espace Parcoursup. Compte tenu de notre offre de formation ancrée sur les dimensions linguistique, juridique, internationale et interculturelle, les matières dites centrales dans le dossier des candidats sont bien évidemment les langues (maternelle et LV1 et 2), et les matières présentant un intérêt réel et structurant en termes d'adéquation entre l'étudiant et le double parcours Juriste Linguiste. Les SHS et la culture générale (histoire, géographie, philosophie et le droit le cas échéant...) sont également très importantes. La CEV n'exclut pas les profils dits "scientifiques" même si les notes ne sont pas prises en compte de la même manière dans le calcul algorithmique. La CEV attache une importance à la richesse des profils des candidats qu'ils soient littéraires, scientifiques. La CEV a donc procédé à l'examen des vœux en analysant d'abord précisément le contenu des dossiers et en invitant les candidats à passer ensuite un entretien validant le processus d'admission (candidat ayant validé le choix du programme Juriste Linguiste de l'ISIT et ayant une note moyenne suffisante après le calcul de l'algorithme). Ces entretiens ont permis de valider les points décrits avec pour objectif principal du choix mutuel réussi entre un candidat et une grande école telle que l'ISIT et le programme choisi. L'analyse a donc porté sur les résultats, la lettre de motivation, et la fiche d'activités complétée par les candidats. A l'issue de cette analyse, la CEV a alors convoqué par mail les candidats présentant ainsi ce réel potentiel de compatibilité avec le parcours Juriste Linguiste du Programme Grande Ecole de l'ISIT à un entretien visant à valider l'admission. Ces entretiens ont parfaitement rempli leur triple objectif comme détaillé dans la rubrique précédente (modalités d'examen des vœux).

Les conseils de l'ISIT pour la prochaine session porteront sur les points suivants:

1 - Comprenez bien le projet de formation de l'ISIT et l'ouverture à un large choix de carrières internationales. Visitez le site internet de l'ISIT, les vidéos des étudiants et diplômés. Planifiez une visite sur site (Journée Portes Ouvertes, rdv individuels avec nos équipes communication et admission par téléphone) : nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

2 - Vos enseignements en Terminale. Les matières que vous allez suivre et le choix de blocs de spécialités est crucial. Pour être en

adéquation avec les objectifs fondamentaux de la formation Juriste Linguiste, portant sur le multilinguisme, le droit, l'ouverture à l'international et l'interculturel, notre premier conseil est de vous encourager à travailler vos langues, maternelle, LV1 et 2, de manière approfondie et assidue. Cela peut se matérialiser à travers vos matières de tronc commun et par le choix de vos blocs de spécialités autour des langues, mais aussi dans votre quotidien en lisant dans vos langues de travail, en regardant ou en écoutant des émissions, podcasts, séries en version originale ou grâce à votre environnement familial, amical multiculturel. Le deuxième conseil est de vous considérer comme un profil compatible avec ce programme dès lors que vous vous intéressez aux langues, à la dimension juridique, l'international et aux autres cultures. L'ISIT porte un regard très attentif aux profils à facettes multiples et à la diversité des parcours.

3 - Constitution du dossier sur Parcoursup

Pour la CEV de l'ISIT, une attention toute particulière est portée aux informations que vous allez développer dans votre lettre de motivation et la fiche d'activités. La lettre de motivation: vous allez vous présenter ainsi que votre parcours. Notre conseil portera à ce stade sur les quelques lignes que vous consacrerez à l'exposition de votre projet de formation, vos appétences, et éventuellement, même si ce n'est pas encore très précis, une idée d'un métier ou à défaut d'un univers métier en lien avec ce double parcours. En cas d'admission, ce sera la meilleure façon de s'assurer que nous aurons fait mutuellement le bon choix et que vous serez parfaitement accompagné pour construire votre avenir et atteindre vos objectifs. Autre conseil, évitez de trop standardiser votre lettre, personnalisez-la en fonction de ce que vous avez compris de l'ISIT et relisez la et/ou faites la relire pour éliminer un maximum de fautes. La fiche d'activités: notez tout d'abord qu'il ne faut pas vous sentir frustré si elle ne comporte que peu d'éléments. Vous avez le passé et l'expérience de votre âge! Mais n'hésitez pas à valoriser la moindre expérience qui vous semble intéressante (engagement associatif qui deviendra très important dans le cadre d'un parcours dans une grande école, vos voyages à l'étranger le cas échéant, vos passions ou activités sportives ou artistiques...).

4 - L'entretien

Si vous êtes invité à passer l'entretien, le jury qui échangera avec vous aura une triple attente. Considérez véritablement cet entretien comme un échange et non comme un examen basique ou un simple et unique contrôle de connaissances. Tout d'abord mieux faire connaissance avec vous, aller au-delà du dossier examiné sur Parcoursup, en insistant sur des aspects qui n'apparaissent pas suffisamment selon vous dans le dossier. Ensuite, vous discuterez de votre projet, pourquoi le choix du parcours Juriste Linguiste, qu'en attendez-vous et sa cohérence avec votre vision sur votre projet de formation et les objectifs que vous souhaitez atteindre. Cet entretien se déroulera en multilingue sur la base des langues de votre combinaison linguistique (votre langue maternelle + LV1 et 2) et qui correspondent à celles parmi les 9 proposées à l'ISIT, dont l'anglais obligatoire. Cette dimension de l'entretien nous permet mutuellement d'évaluer votre aisance linguistique et de vous permettre, en cas d'

admission, d'être immédiatement opérationnel. Notre conseil repose clairement sur le fait de dépasser vos angoisses ou inhibitions à échanger en différentes langues. Ayez confiance en vous, et en la bienveillance de vos interlocuteurs. L'objectif est réellement de nous choisir mutuellement dans un esprit de co-construction de votre projet de formation et professionnel.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
---------------------	------------------------------	---	--	---------------------------------

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques obtenus en Première, Terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat (ou équivalent) et de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation	Notes en français et langues vivantes (LV1/LV2)	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Attention particulière portée aux résultats des épreuves du bac de français (écrit et oral) lorsqu'ils sont disponibles. Outre les matières du tronc commun prévues dans le baccalauréat général, sont principalement prises en compte les notes acquises dans les matières de spécialité : Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques, Humanités, littérature et philosophie, Langues, littératures et cultures étrangères/Sciences économiques et sociales /Mathématiques. Le choix de matières optionnelles par les lycéens est apprécié.	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Opérationnalité linguistique à l'écrit et à l'oral sur la base des critères suivants: B2 en anglais et B1 pour les éventuelles autres langues	Qualité rédactionnelle, vocabulaire, aisance à l'oral dans les langues maternelles et vivantes 1 et 2	Observations et commentaires des professeurs ainsi que les notes des bulletins, le contenu de la Fiche Avenir, la lettre de motivation et dans le cadre de l'entretien individuel	Essentiel
Savoir-être	Implication, interaction, comportement, esprit d'ouverture	Autonomie, capacité à s'investir dans les travaux demandés individuels ou collectifs, capacité d'interaction	Autonomie, savoir s'investir dans les activités développées en mode individuel ou collectif, capacité d'investissement. Ces éléments sont observés dans le champ "Autonomie" de la Fiche Avenir et les commentaires des professeurs. Cela est également mesuré par l'interaction avec le Jury lors de l'entretien.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet de formation argumentés	Construction du projet de formation et adéquation avec le programme sélectionné	Les éléments pris en compte sont l'argumentation développée dans la lettre de motivation sur la construction du projet de formation et l'adéquation avec le double parcours Juriste Linguiste proposé par l'ISIT et la Faculté de droit Jean Monnet. Cela est également identifié par la qualité de l'échange lors de l'entretien et les réponses apportées par les candidats.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, pratiques artistiques et/ou sportives. Participation à des actions au sein d'associations	Participation à des actions au sein d'associations, pratiques artistiques ou sportives	Les éléments pris en compte sont observés dans le champ "engagement citoyen de la Fiche Avenir" ainsi que les développements des rubriques de la fiche Activité et Centres d'intérêt. Ils sont également appréciés dans le cadre des échanges lors de l'entretien individuel.	Important

Signature :

BEATE BALDWIN,

Directeur de l'établissement ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay